



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : Québec
N° de division : 01 - Montreal
N° de cour : 500-11-044117-139
N° de dossier: 41-1716159

Dans l'affaire de la faillite de :

ART RECHERCHES ET TECHNOLOGIES AVANCÉES INC.

Débiteur

KPMG INC.

Syndic

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite :	18 février 2013, 15:07	Garantie :	0.00\$
Date de nomination du syndic :	18 février 2013		
Assemblée des créanciers :	14 mars 2013, 10:00 Suite 1500 600 Boul. de Maisonneuve Ouest Montréal, Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 18 février 2013, 15:15

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

, 5, Place Ville Marie, 8e étage, Montréal Canada, H3B2G2, (877)376-9902

Canada